

F.F.P.J.P. AUVERGNE



INSCRIPTION

Nombre d'équipes engagées : _____

TENUE HOMOGENE OBLIGATOIRE

6 € / joueur règlement avec fiche

financière envoyée par le Trésorier Général

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

TETE à TETE MASCULIN

QUALIFICATIF

samedi 28 mars 2026

YZEURE

Début des parties: 14h

Pénalités 14h15

Nom du club : _____

Nº :

Secteur : MOULINS

André BOUTOT

TOUTE INSCRIPTION DANS GESTION CONCOURS EST DEFINITIVE

**A retourner à l'adresse ci-contre
Avant le : vendredi 20 mars 2026**

24 chemin des Petites Roches

03 000 AVERMES

Par Mail: andre.boutot@orange.fr